

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 29 mai 2020

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : 3

PRESENTS : M. GASC, Mme THERY, Mme DUPIOL, Mme TOURENNE, M. FEDIEU, Mme MARZAT, Mme LAVERGNE, Mme FARIA, Mme DESCHAMPS, M. NIZAN, Mme CHARVET, Mme DAVOINE, Mme PEREZ, Mme GATINEAU, Mme CARREEL, Mme BOISSEAU, Mme JALARIN, M. NETO

ABSENTS ou EXCUSES : Mme GOT, Mme GARNIER, Mme FERRAND, M. RICHARD, Mme BODIN, Mme GOUYON-DESCOMS, Melle BARRET ROYER, Melle ENNIFER

Président :

M. Sébastien GASC, Principal

Secrétaires :

Mme Eloïse TOURENNE, CPE

INSTALLATION DE LA SEANCE

La séance est ouverte par M. GASC à 13h12

Le quorum est atteint.

I. ORDRE DU JOUR

M. le Principal présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

II. ADOPTION DU PV

M. GASC fait procéder au vote du PV de la séance du Conseil d'Administration du 06.04.20

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

III. DIVERSES

Monsieur Gasc a présenté les aménagements nécessaires à l'accueil des élèves post-confinement. Il détaille les contraintes sanitaires et les délais de coordination entre les services : départementaux pour les transports scolaires et la demi-pension.

Les gestes barrières, port du masque et distanciation sont expliqués : pour les élèves et les personnels.

Les lieux sont ré aménagés : salle de classe, salle de restauration, sanitaires, circulation dans les couloirs. Monsieur Gasc a décidé de ne pas ré organiser les emplois du temps des classes, conformément aux recommandations académiques, et afin de garder une adaptabilité rapide selon l'évolution de la situation (étapes de déconfinement). Les élèves seront répartis selon les groupes 1 et 2 existants.

Le port du masque pour tous au collège est expliqué, les fédérations de parents d'élèves ainsi que le FSE proposent leur soutien en offrant des masques jetables mis à disposition des élèves.

Les notes d'information seront communiquées selon les annonces gouvernementales : via pronote et le site du collège.

Concernant la demi-pension, le conseil départemental prévoit des pique-niques pour les élèves demi-pensionnaires. Le service de gestion assouplit le passage au régime externe pour les élèves dont les parents en feraient la demande.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de faire déjeuner les élèves avec leur propre piquenique dans le collège ?

Réponse : il est impossible de déjeuner dans le collège un autre repas que celui servi par la demi-pension. Outre le protocole sanitaire amené par la crise sanitaire, les règles d'hygiène habituelles d'un service de restauration collective restent en vigueur également.

Les enseignants évoquent les questions des élèves sur la distanciation, le port du masque avec le retour des 4èmes -3èmes. Le maintien des gestes barrière est une première garantie, les élèves entrants seront sensibilisés au portail, en classe, en récréation à l'application des consignes.

Il est envisagé un accès au terrain de sport synthétique attenant au collège en cas d'effectif nombreux ne permettant pas la distanciation pendant les récréations.

Mme Marzat ne s'y oppose pas et reviendra vers M. Gasc pour confirmation définitive.

L'échelonnement des récréations n'est pas réalisable en raison de l'impact sur les cours suivants. D'ailleurs, les transports scolaires étant maintenus aux horaires habituels ne permettent pas d'échelonnement des arrivées et départ des élèves.

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} seront sensibilisés aux règles, si un élève ne les respecte pas, le ministère autorise un appel aux familles et le retour de l'élève au domicile.

Mme Boisseau demande si un sondage pour évaluer les présents à venir a été effectué ?

Réponse : non, le nombre de participants au sondage précédent étant faible, les projections ne pouvaient être fiables.

Une demande de précision est formulée sur l'organisation des transports scolaires, Monsieur Fédieu prend note des points de questionnements en direction du conseil départemental.

Monsieur Gasc fait procéder au vote sur l'organisation du temps scolaire : « Reprise du temps scolaire en groupes 1 et 2 avec alternance une semaine sur deux ».

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

M. GASC clôt le C.A. à 14h00

La secrétaire	Le Président
Mme TOURENNE	M. GASC